Communauté de Communes du
Val de Somme
Bulletin intercommunal - N° 28 - Janvier 2013

SOMMAIRE

PAGE 2
• Budget 2013

PAGE 3
• Suite de l'éditorial
• Début des fouilles sur la ZAC

PAGE 4
• Assainissement : les travaux avancent
• Déplacement et mobilité

PAGE 5
• L'accueil touristique à l'étude
• "Les gourmandises hivernales"

PAGE 6
• Programme du théâtre "Les docks"
• En décentralisation dans le Val de Somme

PAGE 7
• Médiathèque : une nouvelle équipe
• Venez découvrir les coulisses

PAGE 8
• Collecte OM : report des jours fériés
• Compostez !

Editorial

Notre Communauté de communes maintient le cap

" La fin de l'année 2012 a été marquée par une énorme déception sur le plan économique.

En effet, le 2ème projet commercial sur la zone d'activités de Villers-Bretonneux a été refusé une nouvelle fois. Un recours est déposé au niveau national.

Je vous rappelle simplement que ce dossier a été préparé depuis plus d'un an en collaboration étroite avec les élus de la métropole amiénoise.

Pour faire court, ils semblaient favorables à notre projet, mais le jour de la commission départementale d'aménagement commercial, il y a eu des petits arrangements entre amis pour le vote, avec notamment un mètre de neige à Montdidier, bloquant ainsi Mme Le Tyran, conseillère générale du canton. Une organisation parfaite pour faire échec au développement de notre territoire.

La Communauté de Communes a perdu gros sur le plan économique (en termes d'emplois et sur le plan financier).

Mais ce résultat traduit l'échec d'une politique menée par son président, Gilles Demailly, au sein du pays du grand amiénois :
• pas de dialogue constructif,
• une fausse concertation,
• et surtout pas d'écoute,
ont été les éléments clés de nos échanges depuis 4 ans.

Pourrons-nous, un jour, travailler et aboutir ensemble sur un aménagement concerté et non concentré de notre territoire dans le cadre d'une conférence économique ? J'en doute très fortement.

Aujourd'hui, nos espoirs à Villers-Bretonneux, reposent sur l'achèvement de notre zone artisanale et sur le déménagement de notre blanchisserie interhospitalière, qui devrait traiter 30 tonnes/jour de linge et employer à terme 120 personnes. Là aussi, le combat a été difficile, car 3 établissements (Pinel, Roye et Montdidier) dirigés par la même personne, rejoindront Clermont-de-l'Oise, sans état d'âme sur des déplacements supplémentaires et la non-mutualisation de nos moyens.

lire la suite en page 3

La Com de Com déneige vos routes !

La neige a fait son apparition en ce mois de janvier. Mais cette fois, son blanc manteau n'a pas surpris et aucune de nos 32 communes n'est restée isolée. Grâce à un plan de déneigement préparé de longue date, à un réseau d'intervenants rapidement mobilisables et à la coordination assurée par notre technicien Didier Rebillot, les voies communales ont pu être efficacement déneigées (lire également page 4).

Communauté de Communes du Val de Somme
31 ter rue Gambetta - Enclos de l'Abbaye - 80800 Corbie
Tél. : 03 22 96 05 96 - Fax : 03 22 96 05 97 - E-mail : comdecom@valdesomme.com

Budget 2013

4 budgets et 26 millions d'euros

	DEPENSES	RECETTES
1 - BUDGET PRINCIPAL		
Section fonctionnement	10 591 755 €	10 591 755 €
Section investissement	2 595 000 €	2 595 000 €
TOTAL	13 186 755 €	13 186 755 €
2 - BUDGET ANNEXE ECONOMIQUE		
Section fonctionnement	3 600 000 €	3 600 000 €
Section investissement	2 650 000 €	2 650 000 €
TOTAL	6 250 000 €	6 250 000 €
3 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
Section fonctionnement	1 215 000 €	1 215 000 €
Section investissement	5 325 000 €	5 325 000 €
TOTAL	6 540 000 €	6 540 000 €
4 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF		
Section fonctionnement	81 000 €	81 000 €
Section investissement	0 €	0 €
TOTAL	81 000 €	81 000 €
TOTAL GENERAL 1+2+3+4		
Section fonctionnement et investissement	26 057 755 €	26 057 755 €

Le budget principal :

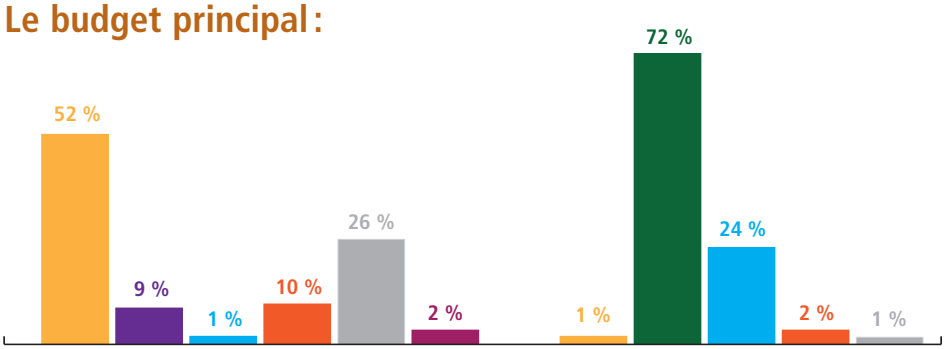

Dépenses réelles de fonctionnement

- Charges générales et de gestion courante
- Charges de personnel
- Charges financières
- Participation aux budgets ANC* et économique
- Reversement de recettes aux communes
- Amortissements

Recettes réelles de fonctionnement

- Produit des services
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions, participations
- Revenus des immeubles
- Valorisation des emballages ménagers

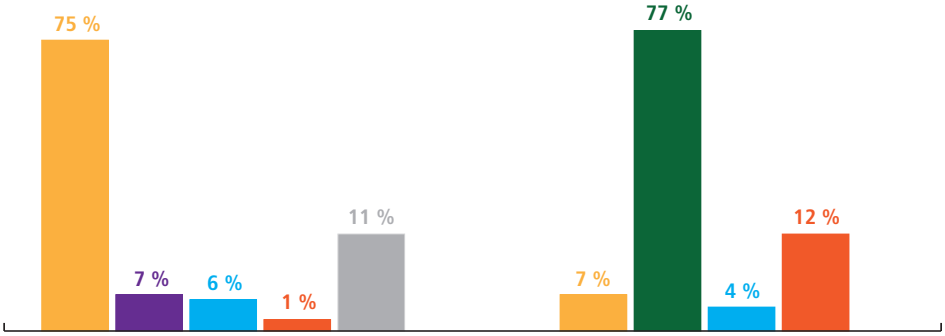

Dépenses réelles d'investissement

- Travaux et bâtiments
- Matériel
- Subvention aux communes
- Etudes
- Dette

Recettes réelles d'investissement

- Amortissements
- Subventions
- Autofinancement
- Récupération de TVA

*ANC : Assainissement non collectif

INTERVIEW

3 questions à Thierry MANTEN

Vice-président en charge des Finances et de l'Administration générale

1 - Quelles sont les grandes orientations du budget 2013 ?

En cette période de crise et des refus consécutifs d'implanter un projet commercial sur la zone de Villers-Bretonneux, nous sommes contraints de différer des investissements qui seraient pourtant porteurs pour l'économie locale en termes d'infrastructure et créateurs d'emploi. Notre gestion est saine, les différents ratios confirment la bonne santé financière de notre budget. La dette se situe dans une fourchette basse par rapport à des structures similaires. Nous avons maintenu les dossiers inscrits en investissement notamment pour la voirie (1 100 000 €). De gros investissements sont prévus pour l'assainissement collectif, nous obligeant à recourir à l'emprunt, ce qui aura pour conséquence l'évolution de la taxe d'assainissement.

2 - Y a-t-il des nouveautés ?

Pas de grande nouveauté dans notre budget, en cette période difficile pour tous, nous avons décidé de maintenir les différents taux actuels de fiscalité et de ne pas les augmenter. Il en est de même pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont les taux ne vont pas évoluer sur l'exercice.

3 - Comment la structure gère-t-elle cette période de crise ?

Nous sommes vigilants sur nos investissements et nous évitons de prendre de nouvelles compétences qui entraîneraient des dépenses supplémentaires. Nous restons attentifs au développement de notre zone d'activités et nous ne baissons pas les bras pour assurer son développement.

Editorial (suite de la page 1)

Ces deux exemples démontrent, si c'était nécessaire, que l'on est très loin des beaux discours nationaux sur l'emploi. Cette mobilisation, que l'on attend de tous, ne se manifeste nullement sur notre territoire et je me suis senti souvent bien seul sur de nombreux dossiers.

Néanmoins, la Communauté de Communes a réussi, en 2012, à poursuivre son évolution, notamment au niveau du personnel avec des arrivées et des départs en retraite.

Les plus importants concernent la médiathèque, avec des changements inévitables et nécessaires, dont l'arrivée d'une nouvelle responsable et de deux adjointes.

Rapidement, les modifications espérées dans ce service à la population sont intervenues : ambiance, accueil, relation avec le public et les scolaires et travail en partenariat avec le service culturel.

Tous mes remerciements et mes félicitations pour leur engagement.

2012 a été marquée par l'inauguration de la médiathèque par le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, mais également par celle de la station d'épuration de Marcelcave.

Les investissements se poursuivront en 2013 avec la station de Villers-Bretonneux et la 2ème tranche des travaux d'assainissement d'Heilly.

L'aide aux communes concernera comme toujours la voirie et les jeux sportifs, mais aussi la réhabilitation de leurs salles polyvalentes.

Avec la diminution, voire la disparition de certaines subventions des Conseils régional et général, la Communauté de Communes deviendra progressivement le soutien financier indispensable à la réalisation de nos projets communaux.
Je vous présente tous mes vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé. ”

Alain BABAUT
Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme

Développement économique

Début des fouilles sur la ZAC

La zone de fouilles

En décembre dernier, la CDAC * a rejeté le projet commercial qui devait créer plus de 300 emplois.
Malgré ce nouveau coup d'arrêt, la Communauté de Communes poursuit ses efforts pour que des entreprises, porteuses d'emplois, puissent s'implanter sur la ZAC de Villers-Bretonneux. Pour ce faire, elle financera en 2013 les fouilles archéologiques (555 000 €), ainsi qu'une première phase de viabilisation.

*CDAC : Commission Départementale d'Aménagement Commercial

INTERVIEW

3 questions à François DEBEUGNY

Vice-président en charge des NTIC*

1 - Qu'est-ce que le SDTAN, Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Somme ?
Le SDTAN est le document opérationnel qui dresse un objectif et un plan d'actions pour l'aménagement numérique du territoire. Il favorise la cohérence des initiatives publiques avec les investissements privés. Son existence conditionne le soutien financier de l'Etat à travers le fonds d'aménagement numérique des territoires.

2 - Comment cela va-t-il se concrétiser pour les habitants du Val de Somme ?
Adopté le 21 novembre 2011, le SDTAN permet de répondre au programme national "Très Haut Débit", soit une couverture du territoire français en très haut débit pour l'an 2025. Concrètement, au niveau départemental, le Val de Somme sera une des premières intercommunalités à bénéficier du 100 % FTTH (la fibre optique à la maison). D'ici 2017, chaque habitation de notre territoire sera connectée au réseau en fibre optique.

3 - Quel coût pour ce déploiement d'envergure ?
Ce programme d'investissement à 5 ans pour le département est estimé à 68 M€ HT. Subventions et recettes prévisionnelles déduites, il restera à la charge de notre Communauté de Communes une contribution d'environ 1 700 000 €. C'est un investissement lourd et ambitieux, mais nécessaire… Notre population rurale doit aussi bénéficier des réseaux de communications électroniques du futur !

** Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication*

Assainissement

Les travaux avancent

Travaux d'assainissement à Heilly

A Villers-Bretonneux

Les gros chantiers se poursuivent et d'ici 6 mois, les nouveaux bassins d'assainissement seront opérationnels à Villers-Bretonneux. Cela ne signifie pas pour autant la fin des travaux, car il restera encore le local de stockage des boues à construire.

Pour toute question relative à ce sujet, contactez directement notre service assainissement au 03 22 96 35 85 et la société SAUR à Corbie au 03 60 60 50 03.

A Heilly

Les travaux de la 1ère tranche sont également en cours d'achèvement. Les habitants vont donc pouvoir prochainement entamer les démarches pour se raccorder à ce nouveau réseau de collecte des eaux usées.
Les dossiers peuvent être constitués avec l'aide des services de la Communauté de Communes.

Nouvelle station de Villers-Bretonneux

Déplacement et mobilité

La Com de Com sur tous les fronts

Outre le traditionnel programme de voirie (téléchargeable sur le site internet www.valdesomme.com, rubrique Travaux), la Communauté de Communes intervient également en matière de veille sur les ouvrages d'art (ponts), sur le déneigement, sur l'accessibilité des bâtiments intercommunaux.

Ouvrage d'art

Suite au diagnostic établi par la société ACBTP, un programme de réhabilitation ou de reconstruction de certains ouvrages sera prochainement remis à la Communauté de Communes. Un crédit de 310 000 € a d'ores et déjà été inscrit au budget 2013.

Déneigement

La Communauté de Communes a mis en place un plan de déneigement. Le territoire du Val de Somme a ainsi été découpé en 11 secteurs hors ville de Corbie. Sur chaque secteur, un référent est chargé de déneiger les routes au moyen de la lame qui a été mise à sa disposition.

Accessibilité des bâtiments intercommunaux

Plusieurs chantiers sont en cours pour favoriser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sur les propriétés de la Communauté de Communes.
Sont concernés : les gendarmeries de Corbie et Villers-Bretonneux, le centre administratif intercommunal, la piscine Calypso, les gymnases scolaires de Corbie et Villers-Bretonneux. Pour la piscine, c'est toute la banque d'accueil qui a été refaite, avec une optimalisation de l'espace de travail des hôtesses de caisse.
Pour l'ensemble de ce programme d'accessibilité, 150 000 € ont été inscrits au budget 2013.

Accessibilité à la piscine

Pont de Daours

Office de tourisme

L'accueil touristique au centre d'une étude

L'accueil de l'office de tourisme

Dans le cadre de leur appui à l'office de tourisme, les Communautés de Communes de Bocage Hallue et du Val de Somme financent une étude qui vise deux objectifs :

- définir un projet touristique, mettre en œuvre une démarche de filières, réorganiser l'OTSI,
- constituer une signalétique.

Après appel d'offres et audition, le choix s'est porté sur la société ARTELIA pour réaliser la première partie, pour un montant de 35 950 € HT, et sur le cabinet GRAND NORD pour phase la signalétique avec un marché de 64 014 € HT.

Ce sont des moyens importants, déployés pour donner un nouvel élan à l'accueil et au développement touristique du territoire. Tout cela est de bon augure à l'entame du début des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.

Découverte locale

"Les gourmandises hivernales"

Depuis le mois de décembre 2012, l'office de tourisme de Corbie Bocage 3 Vallées propose un programme d'animations intitulé "Les gourmandises hivernales".

Visite et dégustation

Visite de la Brasserie artisanale Picardennes : mercredi 20 février 2013 à Corbie à 18 h.
Christophe et Laurent, vous expliqueront en détail les différentes étapes de fabrication de leur bière "la Mascotte" et en particulier de leur bière de Noël.
Dégustation offerte à la fin de la visite.
Tarifs : 4 € / enfants 2,50 € / gratuit pour les moins de 10 ans.
(L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).

A SAVOIR

Piscine Calypso

Horaires d'ouverture

• Période scolaire
Lundi / jeudi : 12 h à 14 h
et 17 h à 20 h
Mardi / vendredi : 12 h à 14 h
et 17 h à 21 h 30
Mercredi : 12 h à 20 h
Samedi / dimanche : 9 h à 13 h
et 15 h à 18 h

• Vacances scolaires
Lundi / jeudi : 12 h à 20 h
Mardi / vendredi : 12 h à 21 h 30
Mercredi : 10 h à 20 h
Samedi : 9 h à 13 h et 14 h à 19 h
Dimanche : 9 h à 13 h et 14 h à 18 h

Tel. : 03 22 96 43 80
Mail : calypso@comsports.fr
http://www.comsports.fr/calypso/

Fermeture pour vidange du 25 février au 3 mars 2013

Programme culturel

Le théâtre les Docks

THÉÂTRE

CIE ISSUE DE SECOURS
Mardi 12 février 2013 - 20h30

THÉÂTRE / HUMOUR

CIE TRICICLE (Esp.)
Mardi 19 mars 2013 - 20h30

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
03 22 96 43 30
www.mairie-corbie.fr

MUSIQUE CLASSIQUE

ORCHESTRE DE PICARDIE
Mardi 9 avril 2013 - 20h30

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

BOUFFOU THÉÂTRE
Mardi 30 avril 2013 - 19 h

CONCERT

LES MAÎTRES TAMBOURS DU BURUNDI
Mercredi 15 mai 2013 - 20h30

HUMOUR

SOPHIA ARAM
Mardi 21 mai 2013 - 20h30

FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE

FÊTE DANS LA RUE
Samedi 29 juin 2013

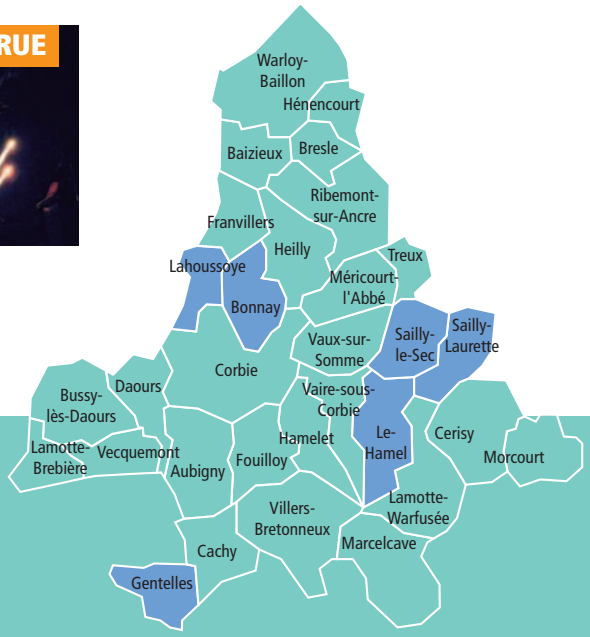

En décentralisation sur le Val de Somme

CIE INSTINCT TUBULAIRE "PETITS PAS"

Spectacle jeune public
Durée : 35-40 min
Représentation scolaire uniquement

Le 11 mars 2013 à 10h15 à **Lahoussoye**
Le 12 mars 2013 à 10h15 à **Sailly-le-Sec**
Le 14 mars 2013 à 10h15 à **Le Hamel**
Le 15 mars 2013 à **Gentelles**

BAL FOLK

Tout public - Ouvert à tous

Le 9 février 2013 à **Le Hamel**
Le 6 avril 2013 à **Bonnay**
Le 4 mai 2013 à **Sailly-Laurette**

Médiathèque

Une nouvelle équipe à votre service

De gauche à droite : E. Macrez, G. Massart, L. Deswel, N. Joly

Depuis le 1er septembre 2012, vous avez pu vous familiariser avec de nouveaux agents, tous disposés à vous guider dans vos recherches d'ouvrages. Si elles sont polyvalentes, chacune d'entre elles garde tout de même une spécialité.

Lucie Deswel : Directrice de la médiathèque, responsable des documentaires.

Gwennaëlle Massart : Responsable fiction jeunesse, accueil des groupes scolaires et petite enfance (garderie, relais assistantes maternelles).

Nathalie Joly : Responsable fiction adultes (roman + BD), accueil des groupes (maisons de retraite, centres de loisirs, IME, IMPro, foyer de vie), communication (affiches, flyers, site internet, diffusion).

Elodie Macrez : Responsable image et son.

La médiathèque fête ses 2 ans

Venez découvrir les coulisses

Si vous voulez en savoir plus sur les métiers du livre, la médiathèque se dévoile à vous.
En effet, en avril, à l'occasion du 2ème anniversaire de la médiathèque, vous pourrez découvrir les coulisses :

- Que se passe-t-il à la médiathèque en dehors des heures d'ouverture au public ?
- Comment se passent les acquisitions et commandes d'ouvrages ?
- Que se passe-t-il avant que les documents ne soient disponibles pour le public ?
- Comment attribue-t-on la cote d'un documentaire ?

Et plein d'autres réponses aux questions que vous pouvez vous poser sur le circuit des documents.

A SAVOIR

Le programme du 1er semestre 2013

Thème "hommes/femmes : mode d'emploi"

- Expositions : en janvier, février et mars, sur la condition des femmes.
- Spectacle par la compagnie "Les p'tites madames", le vendredi 22 février 2013.
- Manifestation nationale : Le printemps des poètes, du 9 au 24 mars 2013
- Rencontre : avec le planning familial, le mercredi 20 février 2013, à 15 h et à 16 h 30
- Lectures :

- "tire-lire" pour les enfants de plus de 6 ans, le 2ème mercredi du mois à 15 h,
- "histoires pour les petites oreilles", à partir de 3 ans, chaque 3ème mercredi du mois à 10 h 45.

Venir à la médiathèque

lecture publique EN VAL DE SOMME

Horaires d'ouverture :

- Mardi, jeudi de 15 h à 18 h
- Mercredi, samedi de 10 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h
- Vendredi de 10 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h

Ouverture le vendredi matin, jour du marché.

Contact :
Tél. : 03 22 96 35 86
Email : mediatheque@valdesomme.com
www.lecturepublique.valdesomme.com

Retrouvez-nous sur Facebook :
Médiathèque Val de Somme

Collecte des ordures ménagères

Rattrapage des jours fériés 2013

RATTRAPAGE DU	AURA LIEU LE	COMMUNES
Lundi 1er avril 2013 (Pâques)	Samedi 30 mars	Cerisy / Morcourt / Sailly-le-Sec / Sailly-Laurette / Chipilly
	Mardi 2 avril	Corbie / Fouilloy
	Mercredi 3 avril	Marcelcave
Mercredi 1er mai 2013 (Fête du travail)	Mardi 30 avril	Lamotte-Warfusée / Le Hamel / Vaire / Vaux / Hamelet
	Jeudi 2 mai	Lahoussoye / Franvillers / Baizieux / Warloy / Henencourt / Bresle
Mercredi 8 mai 2013 (Victoire 1945)	**Jour travaillé**	
Jeudi 9 mai 2013 (Ascension)	Vendredi 10 mai	Ribemont-sur-Ancre / Heilly / Bonnay / Méricourt-l'Abbé Corbie / Fouilloy
	Samedi 11 mai	Villers-Bretonneux / Treux / Aubigny / Bussy-les-Daours Lamotte-Brebière / Cachy / Gentelles / Daours / Vecquemont
Lundi 20 mai 2013 (Pentecôte)	**Jour travaillé**	
Jeudi 15 août 2013 (Assomption)	Vendredi 16 août	Ribemont-sur-Ancre / Heilly / Bonnay / Méricourt-l'Abbé Corbie / Fouilloy
	Samedi 17 août	Villers-Bretonneux / Treux / Aubigny / Bussy-les-Daours Lamotte-Brebière / Cachy / Gentelles / Daours / Vecquemont
Vendredi 1er novembre 2013 (Toussaint)	Samedi 2 novembre	Villers-Bretonneux / Treux / Aubigny / Bussy-les-Daours Lamotte-Brebière / Cachy / Gentelles / Daours / Vecquemont
Lundi 11 novembre 2013 (Armistice)	Samedi 9 novembre	Cerisy / Morcourt / Sailly-le-Sec / Sailly-Laurette / Chipilly
	Mardi 12 novembre	Corbie / Fouilloy
	Mercredi 13 novembre	Marcelcave
Mercredi 25 décembre 2013 (Noël)	Mardi 24 décembre	Lamotte-Warfusée / Le Hamel / Vaire / Vaux / Hamelet
	Jeudi 26 décembre	Lahoussoye / Franvillers / Baizieux / Warloy / Henencourt / Bresle
Mercredi 1er janvier 2014 (Nouvel an)	Mardi 31 décembre	Lamotte-Warfusée / Le Hamel / Vaire / Vaux / Hamelet
	Jeudi 2 janvier 2014	Lahoussoye / Franvillers / Baizieux / Warloy / Henencourt / Bresle

Réduction des déchets

Compostez !

A l'occasion de la "Semaine Européenne de réduction des déchets", vous avez pu trouver sur le marché de Corbie et Villers-Bretonneux un stand sur le compostage individuel.

Réduire le poids de nos poubelles

Grâce à la valorisation de vos déchets biodégradables, vous allégez de près de 100 kg par an et par habitant le poids de votre bac à ordures ménagères. Dès maintenant, prenez de bonnes habitudes et réduisez au maximum le volume de vos ordures ménagères. Souvenez-vous qu'en 2016, plus vous sortirez votre poubelle, plus votre taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera élevée.

La Communauté de Communes met à votre disposition un guide spécifique sur le compostage. Vous pouvez l'obtenir sur simple demande au 03 22 96 05 96, ou vous pouvez le télécharger sur le site http://ecocitoyens.ademe.fr/mes-dechets

A SAVOIR

Horaires de la déchetterie

Horaires jusqu'au 31 mars 2013

- Lundi de 14 h à 17 h
- Mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 12 h

Vos appareils électriques et électroniques sont à déposer en déchetterie.

Dans votre bac de tri :

- Cartons / Cartonnettes
- Briques alimentaires
- Bouteilles plastiques (bouteilles transparentes, bidons opaques, flacons)
- Boîtes en métal (barquettes aluminium, boîtes de boisson, bidons, aérosols, conserves

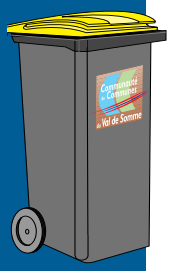

La Communauté de Communes du Val de Somme s'associe, cette année encore, à l'opération Som'propre qui aura lieu les **2 et 3 mars 2013**. Toutes les informations sur le site http://sompropre.jimdo.com/

Bulletin intercommunal
de la Communauté de Communes du Val de Somme

31 ter rue Gambetta - Enclos de l'Abbaye - 80800 Corbie
Tél. : 03 22 96 05 96 - Fax : 03 22 96 05 97
E-mail : comdecom@valdesomme.com

Directeurs de publication : Alain Babaut, François Debeugny
Rédacteur en chef : Patrice Dumortier
Comité de rédaction : Nathalie Blot
ISSN : 1634-2771 - Dépôt légal : 1er trimestre 2013

Conception réalisation : www.resec.com - © 01/13